



SOLVANT INODORE

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 10/18/2010

Page 1 de 8

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur du produit : **SOLVANT INODORE**

Code(s) du produit : SOLVANT

Usage du produit : Solvant pour diluer les couleurs à l'huile et nettoyer les pinceaux.

Famille chimique : Hydrocarbure de pétrole

Nom et adresse du fournisseur/distributeur:
Gotrick Inc.
320, Calixa Lavallée
Verchères, Québec, Canada
J0L 2R0

Nom et adresse du fabricant:
Consulter le fournisseur

No de téléphone d'information : (450) 583-5277; (888) 711-2377 (Sans frais)

No. de téléphone en cas d'urgence : Pas disponible.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC). Classification SIMDUT:
Catégorie B3 (Liquides combustibles).

OSHA: Cette matière est classée comme dangereuse selon les réglementations OSHA (29CFR 1910.1200). Classification dangereuse:
Liquide combustible;
Danger aigu pour la santé;
Danger chronique pour la santé.

Aperçu des urgences : Liquide clair. Odeur de pétrole. Attention! Liquide et vapeur combustible. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. La matière présente un danger d'aspiration. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Peut être nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer l'assèchement et l'irritation de la peau.

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Inhalation : Risque de causer l'irritation du nez, de la gorge et de la voie respiratoire supérieure. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central.

Peau : Le contact direct avec la peau risque de causer une irritation légère ou bénigne transitoire. Un contact continu, comme quand le produit se trouve piéger contre la peau sous les vêtements ou les bijoux, risque d'être plus irritant.

Yeux : Peut causer une légère irritation de l'oeil. Les symptômes incluent la douleur, des rougeurs et le larmoiement.

Ingestion : Risque de causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. La matière présente un danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

Effets nocifs chroniques éventuels

: Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquellement et le dégraissage de la peau. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner des effets néfastes au niveau des reins.



SOLVANT INODORE

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 10/18/2010

Page 2 de 8

Statut de cancérigène : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Autres dangers importants : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Effets potentiels sur l'environnement
: Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
naphta lourd (pétrole), alkylation	64741-65-7	95.00 - 100.00

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux.
- Contact avec la peau** : Enlever les vêtements contaminés. Laver la région affectée avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si les symptômes se développent ou persistent.
- Ingestion** : Ne pas provoquer le vomissement. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique. Ce produit est un dépressur du SNC. La matière présente un danger d'aspiration.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité

- : Liquide et vapeur combustible. S'enflamme si exposé à la chaleur, aux flammes ou à d'autres sources d'ignition. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. Les vapeurs peuvent se déplacer vers les sources d'allumage et produire un retour de flamme. Le produit risque de flotter et de s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.1200)

- : Liquide combustible Classe II

Propriétés comburantes : Aucun(e).

Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : N'est pas sensé être sensible aux impacts. Risque d'être sensible aux décharges électrostatiques. Les mélanges de vapeur et d'air à des concentrations correspondant à l'échelle d'inflammabilité peuvent s'enflammer suite à une décharge statique avec suffisamment d'énergie.

Moyen d'extinction approprié : Utiliser de l'eau pulvérisée ou une fine brume, des mousses, du dioxyde de carbone ou un agent chimique en poudre. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Combattre les incendies à partir d'une distance sécuritaire. Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Aldéhydes; Autres composés organiques non identifiés.

Évaluation NFPA

0- Aucun risque 1- Mineur 2- Modéré 3- Grave 4- Menace pour la vie
: Santé: 1 Incendie: 2 Instabilité: 0 Autres dangers: aucun



SOLVANT INODORE

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 10/18/2010

Page 3 de 8

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Équipement de protection individuel, voir section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter que le produit déversé s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Pour les gros déversements, endiguer le secteur afin de prévenir l'étalement.

Nettoyage des déversements

: Enlever toute source d'ignition. Ventiler le secteur du déversement. Arrêter le déversement à la source si cela peut se faire de façon sécuritaire. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement antiéclaboussures durant le processus de nettoyage. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

Matières interdites

: Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

: En cas d'accident durant le transport aux États-Unis communiquez avec CHEMTREC au 1-800-424-9300 ou International au 1-703-527-3887. Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux États-Unis (Tél: 1-800-424-8002). Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Aucun rapporté.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Manutention sécuritaire

: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Utiliser uniquement des outils antiéclaboussures avec cette matière. Lors de la manipulation, mettre à la terre tout les équipements. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Exigences en matière d'entreposage

: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

Substances incompatibles

: Oxydants forts.

Matériaux d'emballage spéciaux

: Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

Matériaux appropriés pour conteneurs et emballage pour un stockage sûr acier doux; Acier inoxydable.

Attaque certains élastomères, le caoutchouc, le plastique et les revêtements.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
naphta lourd (pétrole), alkylation	P/D	P/D	P/D	P/D



SOLVANT INODORE

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 10/18/2010

Page 4 de 8

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Un système de ventilation à la source antidéflagrant est acceptable.

Protection respiratoire

: Une protection respiratoire est exigée si les concentrations excèdent les limites TLV. Respirateurs homologués NIOSH sont recommandés. Utiliser un appareil respiratoire autonome pour entrer dans les espaces clos, les lieux mal ventilés ou les espaces où on nettoie un gros déversement. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

: Des gants imperméables à la matière sont recommandés. Porter des gants imperméables comme le caoutchouc nitrile. Matière non-appropriée: Caoutchouc Butyl; Caoutchouc Naturel. Attaque certains élastomères, le caoutchouc, le plastique et les revêtements. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

Protection des yeux/du visage

: Lunettes de sécurité ou lunettes selon besoins pour le travail. Lunettes à coques antiéclaboussures recommandées quand il y a un risque potentiel d'éclaboussures.

Autre équipement de protection

: Porter des bottes et des vêtements résistants. Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

Considérations générales d'hygiène

: Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: liquide	Apparence	: clair
Odeur	: Odeur de pétrole.	Seuil olfactif	: P/D
pH	: S/O		
Point d'ébullition	: 175 - 195°C (347 - 883°F)	Densité relative	: 0,758 @ 15,6°C (60°F)
Point de fusion/de gel	: P/D	Coefficient de répartition eau/huile	: P/D
Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)	: 0.07 kPa @ 20°C (68°F)	Solubilité dans l'eau	: Négligeable (0,05 g/L)
Densité de vapeur (Air = 1)	: 5,3	Taux d'évaporation (acétate n-butylque = 1)	: 0,1
Composés organiques volatils (COV)	: P/D	Matières volatiles (% en poids)	: P/D
Point d'éclair	: 51°C (124°F)		
Point d'éclair, méthode	: Coupelle fermée, Tag	Température d'auto-inflammation	: 347°C (657°F)
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)	: 0,6	Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)	: 7,0
Distance de projection de la flamme	: S/O	Retour de flamme observé	: S/O

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité/Réactivité	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Polymérisation dangereuse	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.



SOLVANT INODORE

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 10/18/2010

Page 5 de 8

Conditions à éviter : Tenir à l'écart d'une chaleur excessive, des flammes nues, des étincelles ou autres sources possibles d'inflammation. Éviter le contact avec les matières incompatibles.

Substances à éviter et incompatibilité : Matières incompatibles (voir Section 7).

Produits de décomposition dangereux : Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Organes cibles : Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux central. Reins.

Voies d'exposition : *Inhalation*: OUI *Absorption cutanée*: NON *Peau & Yeux*: OUI *Ingestion*: OUI

Données toxicologiques : Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Composants	CL₅₀(4hr)	DL₅₀	
	inh, rat	(Orale, rat)	(cutané, lapin)
naphta lourd (pétrole), alkylation	> 9,3 mg/L (5900 ppm)	> 7500 mg/kg	> 3000 mg/kg

Statut de cancérogène : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction : N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.

Tératogénicité : N'est pas sensé être un tératogène.

Mutagénicité : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

Épidémiologie : Pas disponible.

Sensibilisation à la matière : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

Substances synergiques : Pas disponible.

Propriétés irritantes du produit : Faible.

Autres dangers importants : La dépresssion du SNC risque de se produire suivant des expositions à l'extrême.

Maladies aggravées par une surexposition : Affections cutanées, troubles de la vue et trouble respiratoire déjà existants.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Mobilité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Persistance : On s'attend à ce que ce produit se dégrade mais pas aisément.

Potentiel de bioaccumulation : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Effets nocifs divers sur l'environnement : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination : Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Ne pas couper, souder, percer ou affûter sur le contenant ou près de celui-ci.

Méthodes d'élimination : Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.



SOLVANT INODORE



Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 10/18/2010

Page 6 de 8

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet dans les Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Titre 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1268	DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A.	3	III	
Canada (TMD) Renseignements supplémentaires	Non réglementé pour expédition terrestre ou ferroviaire si emballé dans des petits contenants (450 Litres ou moins chacun). L'article 1.33 de la réglementation est une exemption permettant le transport de ce produit dans des petits contenants sans être réglementés.				
Les États-Unis (DOT)	UN1268	Petroleum distillates, n.o.s. (Contains: Petroleum distillates)	3	III	
Les États-Unis (DOT) Renseignements supplémentaires	Ce produit peut être reclassé comme un Liquide combustible lors d'une expédition uniquement par voie terrestre aux États-Unis. Les liquides combustibles peuvent être expédiés comme des matières non dangereuses lorsqu'elles sont placées dans des contenants de non vrac (450L 119 gallons ou moins). Se référer à la Section 173.150 du 49 CFR.				

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Renseignement fédéral É.-U :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

CERCLA Reportable Quantity (RQ) (40 CFR 117.302): Aucun rapporté.

SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substances, 40 CFR 355: Aucune substance "Extremely Hazardous Substance" présente dans cette matière.

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Risque d'incendie; Danger immédiat (aigu) pour la santé; Danger chronique pour la santé. Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous » et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

SARA TITLE III: Sec. 313 Toxic Chemicals Notification, 40 CFR 372: Cette matière n'est pas assujettie aux exigences de notification SARA, puisqu'elle ne contient pas de composants chimiques toxiques en concentrations supérieures aux exigences minimales.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Exigences étiquetage New Jersey: Ce produit contient les ingrédients suivants devant être divulgués sur l'étiquette du produit: naphta lourd (pétrole), alkylation (No. CAS 64741-65-7).

California Proposition 65: Au meilleur de notre connaissance, ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de la Californie comme causant le cancer ou autre effet nocif sur la reproduction.

Autres listes É.-U. 'Right to Know' : Aucun(e).

Renseignement international:

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.



SOLVANT INODORE

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 10/18/2010

Page 7 de 8

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Classification SIMD * - Risque chronique 0- Aucun risque 1- Mineur 2- Modéré 3- Grave 4- Menace pour la vie
Santé : * 1 Inflammabilité : 2 Réactivité : 0

Légende :

- ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- CAS: Chemical Abstract Services
- CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
- CFR: Code of Federal Regulations
- DOT: Department of Transportation
- EPA: Environmental Protection Agency
- HMIS (Hazardous Materials Information System/Système d'information sur les matières dangereuses)
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- Inh: Inhalation
- S/O: Sans objet
- P/D: Pas disponible
- NFPA: National Fire Protection Association
- NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
- NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
- OSHA: Occupational Safety and Health Administration
- PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
- RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
- RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
- SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
- STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
- TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
- TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
- TSCA: Toxic Substance Control Act
- TWA: Moyenne pondérée dans le temps (Time Weighted Average)
- SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références :

1. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices pour 2010.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche en 2010.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, bases de données CCInfoWeb 2010 (Chempendium et RTECs).
4. Fiche signalétique du fabricant.
5. US EPA Title III List of Lists - version du octobre 2006.
6. California Proposition 65 List - version du 8 octobre 2010.

<p>Préparée pour : Gotrick Inc. 320, Calixa Lavallée Verchères Québec, Canada, J0L 2R0 Téléphone: (450) 583-5277 Adresser toutes les requêtes à Gotrick.</p>	
<p>Préparée par : ICC Centre de Conformité Inc. http://www.thecompliancecenter.com</p>	 <p>Spécialistes en réglementations sur les marchandises dangereuses</p>



SOLVANT INODORE

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 10/18/2010

Page 8 de 8

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Gotrick Inc. et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Gotrick Inc. n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Gotrick Inc.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 10/18/2010

FIN DU DOCUMENT